Chers membres du conseil scientifique du département GA,

Vous n'êtes pas sans connaître la prime d'excellence scientifique (PES) que l'INRA veut mettre en place (à destination des DR et CR). Pour ce faire, la DG souhaite faire jouer un nouveau rôle aux CSS dans le choix des heureux élus (en gros, demander aux CSS de faire un classement des chercheurs).

Vous trouverez à cette adresse le décret qui a été publié (http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020833322&dateTexte=&categorieLien=id)

En ce qui me concerne et en tant que membre de la CSS VGA (et c'est un avis qui semble partagé avec les membres de la commission), nous ne sommes pas d'accord pour jouer ce rôle, et considérons que ce serait un changement inacceptable dans le fonctionnement de la CSS.

Nous refusons de jouer le rôle qui consiste à proposer à la DG INRA les collègues devant bénéficier (et ne pas en bénéficier) de la PES.

Ce système nie complètement le travail d'équipe en ne récompensant qu'une personne qui n'a, à part exception peut être, pas travaillé seule. Cette prime est contraire à l'esprit même de la recherche publique qui est essentiellement une oeuvre collective et ne règle pas les problèmes de faible salaire dans la profession. C'est de plus un facteur de tensions et de déstabilisation au sein des équipes et des unités.

De plus, la PES crée un nouveau niveau d'évaluation des personnes et des labos, en plus des autres couches d'évaluation qui existent déjà (contrats, publications, CSS, AERES).

Il serait intéressant de savoir si cette opinion est majoritaire ou marginale parmi les membres INRA.

Je sais que certains départements ont fait remonter à la DG leur mécontentement vis-à-vis de cette prime. Il serait peut-être intéressant que le Conseil Scientifique du Département puisse en discuter lors du projet conseil (je sais que le programme prévu est chargé mais il me semble important d'en débattre) et faire remonter leur avis à la DG.

Quelle est la position du Département GA sur ce point ? Quel est l'avis des scientifiques sur ce point ? Vos avis m'intéressent et je peux les faire remonter lors des prochaines CSS qui auront lieu début Décembre.

Merci de transmettre ce mail aux personnes de vos unités.

Bien cordialement, Christèle Robert-Granié

Christèle Robert-Granié INRA - SAGA Chemin de Borde Rouge Auzeville BP 52627

31326 Castanet-Tolosan Cedex

Tel: 05 61 28 51 99 Fax: 05 61 28 53 53

mailto: Christele.Robert-Granie@toulouse.inra.fr